

AFFAIRES INDIENNES

LES DROITS ABORIGINAUX—DEMANDE DE REPRÉSENTATION DES HABITANTS DU YUKON AU SEIN DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je voudrais lui demander une chose: au moment de la formation du comité de négociation qu'a approuvée le premier ministre lorsque la Fraternité du Yukon a présenté un mémoire, voudrait-il s'assurer qu'il y aura des représentants du gouvernement fédéral au sein de l'équipe de négociateurs choisis parmi les résidents du Territoire du Yukon, préférablement par l'entremise du Commissaire ou du Conseil?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous avons déjà envisagé cette possibilité. Nous avons reçu des demandes dans le même sens de certaines personnes ou certains organismes du Yukon et nous avons l'intention d'entamer des négociations de concert avec certains résidents du Yukon.

* * *

L'AGRICULTURE

L'IMPÔT SUR LES CONTINGENTS—LES DÉMARCHES DE CERTAINS GROUPEMENTS AGRICOLES

[Traduction]

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Comme la Fédération canadienne des agriculteurs et de nombreux autres groupements agricoles considèrent les dispositions budgétaires touchant l'imposition des contingents agricoles comme—je les cite «tout à fait inéquitables et désespérément complexes» quelles mesures le ministre se propose-t-il de prendre pour remédier à cette situation et en particulier va-t-il entreprendre de faire évaluer ces contingents le jour de l'évaluation tout comme dans le cas de tous les autres capitaux fixes?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, tout en n'acceptant pas l'entrée en matière du député, je dirai que j'ai rencontré la semaine dernière le bureau de la Fédération canadienne des agriculteurs et nous aurons encore d'autres rencontres à ce sujet. Je ne vois pas de mécontentement dans les rangs de cet organisme.

LES CONSULTATIONS QUANT AUX RÉDUCTIONS DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES PRODUITS HORTICOLES ET LE BŒUF AVANT LA PRÉSENTATION DU BUDGET

M. R. E. McKinley (Huron): J'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Agriculture. A-t-il été consulté à propos des changements annoncés par le budget au sujet de la réduction des tarifs relatifs aux produits horticoles et au bœuf et, si oui, était-il d'accord?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le député sait que nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous consultons beaucoup et que nous discutons de nombreuses choses. Je crois qu'il comprend également comment est préparé le budget—il

Questions orales

doit en attendre tout comme moi la présentation à la Chambre.

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, il me semble que cela n'est pas une bonne façon de procéder. J'aimerais que le ministre me dise quels avantages réciproques retireront les agriculteurs canadiens de l'abaissement des tarifs par d'autres pays?

M. Whelan: Je le répète, monsieur l'Orateur, un grand nombre de ces questions sont encore à l'étude. Hier encore, j'en discutais à Washington avec mon homologue américain.

• (1500)

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, ce n'est qu'une autre façon de dire aucun.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Avant d'appeler l'Ordre du jour, je donnerai la parole au député de St. Catharines.

* * *

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LA DÉRIVATION VERS LE BASSIN DU MISSISSIPPI

M. Trevor Morgan (St. Catharines): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Environnement au sujet des niveaux d'eau du réseau des Grands Lacs? Étant donné les grands besoins en eau de la ville de Chicago du fait de ses problèmes de pollution, a-t-on mené des négociations avec l'État de l'Illinois pour abaisser les niveaux d'eau du réseau des Grands Lacs par déversement, à travers le lac Michigan, dans le réseau de la vallée du Mississippi, comme le désirent l'Illinois et Chicago depuis de nombreuses années?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, depuis des années, le gouvernement canadien a pour principe de s'opposer à toute dérivation par le canal de décharge de Chicago vers le Mississippi. Si, d'ici quelques semaines, par exemple, on tentait d'enlever de l'eau par les voies dont on dispose maintenant, on ne pourrait en déverser que de très faibles quantités dans le Mississippi. L'effet serait insignifiant en ce qui concerne le lac Michigan et absolument nul pour les lacs Érié et Ontario.

M. Morgan: Je conviens avec le ministre que cela ne résoudrait pas le problème cette année. Le ministre n'est-il pas d'avis qu'on pourrait conclure un traité valable entre les gouvernements du Canada et l'État de l'Illinois pour une bonne réglementation des niveaux d'eau dans l'ensemble du réseau des Grands lacs?

M. Davis: Monsieur l'Orateur, nous avons comme principe fondamental de nous opposer à toute exportation d'eau des Grands lacs et du Canada.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Harney: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de la réponse donnée par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines au député de Winnipeg-Nord-Centre. Le ministre a soutenu que la Société centrale d'hypothèques et de logement n'était pas directement en cause dans l'autorisation des hausses de loyer des habitations à dividende limité. Je crois que le ministre a